

LE JOURNAL DE L'AGGLO

TOUTE L'INFORMATION DE VOTRE AGGLO N°24 FÉVRIER 2025



BUDGET 2025 REMETTRE L'AGGLO SUR LES RAILS

ZOOM SUR...
L'année Léon Lhermitte

NOUVEAUTÉ
1^{er} festival de l'agriculture,
de la viticulture et de l'alimentation



INSOLITE

L'AGGLOMÉRATION REVÊT SON MANTEAU D'HIVER

Le froid nous offre parfois un moment magique comme suspendu dans le temps. Il fige ici la belle fontaine de Coincy.

© Laurent Détré



Partagez-nous vos photos du territoire avec [#aggloteauthierry](#) !



- 4-5 **ARRÊT SUR IMAGES**
- 6-7 **À LA UNE**
2024, une année olympique
- 9-15 **DOSSIER**
Budget 2025
- 16-17 **NOUVEAUTÉ**
1^{er} festival de l'agriculture, de la viticulture et de l'alimentation
- 18-19 **ZOOM SUR...**
L'année Léon Lhermitte
- 20-21 **SOLIDARITÉ**
Inondations : l'Agglomération se mobilise
- 22 **EN BRÈVES**
- 23 **EN CE MOMENT**
Les rendez-vous de l'agflo

Une Agglomération qui se réorganise et souhaite aller de l'avant

Chères Sud-Axonaises, chers Sud-Axonais,

Depuis notre élection il y a 8 mois, l'Agglomération s'est engagée dans un vaste travail de **réorganisation interne** et de **rationalisation financière**. Cette transformation a été rendue possible grâce à l'implication constante des agents et des élus.

Nous avons adopté une **stratégie ambitieuse pour redresser notre administration**, articulée en trois étapes : d'abord une recherche d'économies ; ensuite une mise à jour tarifaire en harmonie avec les pratiques de nos voisins ; enfin, en dernier recours, une augmentation limitée de la fiscalité.

Malgré les efforts créatifs et déterminés de chacun, il n'a pas été possible d'éviter cette augmentation, en raison d'un **trop grand déficit**, sous-estimé par l'ancien président. Cependant, cette hausse reste modérée. **Si rien n'avait été fait, elle aurait été 2 à 3 fois plus élevée.**

Fort de cet équilibre financier retrouvé et d'un climat politique plus serein, nous allons pouvoir **relancer notre Agglomération dans une dynamique de projets**. Pour rendre clair le chemin que nous allons emprunter, nous avons conçu des **feuilles de route détaillées** allant jusqu'à 2026. Ces feuilles de route permettront de garantir que chaque initiative contribue à l'**amélioration de notre territoire** et au **bien-être de ses habitants**.

En 2025, nous commémorerons les 100 ans de la mort du peintre Léon Lhermitte, originaire de Mont-Saint-Père. **Léon Lhermitte a su peindre avec réalisme la vie rurale** en valorisant le labeur et le dynamisme qui ressortent des vendanges, de la moisson, des marchés. Le message pictural de Léon Lhermitte est assez analogue à celui de notre Agglomération pour 2025 : **du labeur**, car il y a tant de choses à remettre en ordre, et **beaucoup de dynamisme** car notre territoire et ses habitants le méritent.

Sébastien Eugène, Président
de la Communauté d'agglomération
de la région de Château-Thierry



Directeur de la publication : Sébastien Eugène, Président
Rédaction : service communication
Photos, images : CARCT (service communication),
 Caroline Ledun, Stéphane Belloir, Bastien Millan, Laura Lassalle,
 Emeline Henoux, Laurent Détré (p. 2 et 16), Studio graphanna (p.18)
Conception : Les Jardins de Wallée
 les.jardins.de.wallee@gmail.com - 06 43 89 38 90
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2025
Tirage : 27 500 ex.
Impression : Le Réveil de la Marne - 03 26 51 59 31
ISSN : 2646-0785
Siège et adresse postale :
 L'Aiguillage, 2 avenue Ernest Couvrecelle
 02400 Étampes-sur-Marne
 contact@carct.fr - 03 23 69 75 41 - www.carct.fr



ARRÊT SUR IMAGES



LA NUIT DE LA LECTURE

Le Centre culturel Camille Claudel a concocté un programme riche en activités pour les enfants : lecture, travaux manuels et artistiques, atelier d'écriture, exposition photos, élection de roi et de la reine de la Nuit de la lecture, ainsi qu'un concert réalisé par l'Union Musicale du Tardenois et le Réseau des écoles de musique de l'Agglomération. Une belle soirée durant laquelle petits et grands ont pu célébrer la lecture et les arts, en présence de Christelle Pouillart, vice-présidente à la culture.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'AGGLO SUR :



CÉRÉMONIE DE VŒUX

Lundi 27 janvier, Sébastien Eugène, président de la Communauté d'agglomération et les élus, ont présenté leurs vœux lors d'une cérémonie organisée à l'Espace Raymond Commun, à Brasles. L'ambition collective pour 2025 est claire : bâtir une agglomération forte, capable de moderniser et pérenniser ses services publics, d'investir dans des projets d'avenir et de valoriser les nombreux atouts du territoire. Cet objectif, porté par les élus et les acteurs du territoire, est la clé pour faire du Sud de l'Aisne un espace dynamique, solidaire et attractif. Aux Sud-Axonaises et Sud-Axonais, l'Agglomération adresse ses vœux les plus sincères pour cette année 2025 !



ENSEMBLE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le Réseau du Sud de l'Aisne de lutte contre les violences intrafamiliales et d'accompagnement des victimes, soutenu par l'Agglomération, a organisé une marche solidaire le vendredi 22 novembre dernier à Château-Thierry. Plus d'une centaine de participants ont témoigné de leur engagement pour cette cause essentielle.



L'ART AU SERVICE DES MÉTIERS FERROVIAIRES

Du 18 au 25 novembre 2024, dans le cadre de la Semaine de l'Industrie, l'exposition D'art et de fer de l'artiste Nicolas De La Rua Martin a été présentée à l'Aiguillage. Cette série de photographies met en lumière les travailleurs-cheminots, dévoilant la richesse et la réalité de leur quotidien. À travers des clichés saisissants, l'artiste capture l'essence de ces métiers, révélant leur technicité et leur humanité. « Je veux montrer la réalité de leur quotidien et mettre en valeur leur engagement », explique Nicolas De La Rua Martin. Une initiative qui souligne l'importance des métiers ferroviaires et leur rôle essentiel dans notre société.



7^{ÈME} ÉDITION DE LA TOURNÉE DE L'AGGLO

Début février, La Biscuiterie, en collaboration avec l'Agglo, a organisé une nouvelle série de sept concerts sur tout notre territoire. Cette Tournée de l'Agglo vise à rendre la culture accessible à tous : écoliers, seniors et tout public. Ici ce sont les habitants de Mareuil-en-Dôle qui ont pu apprécier la douce poésie du duo Sammy Decoster et Digitale Sauvage.

2024 UNE ANNÉE OLYMPIQUE

Pour les habitants du Sud de l'Aisne comme pour tous les Français, l'année 2024 aura été marquée par l'émulation sportive engendrée grâce au Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Sur notre territoire, de nombreux évènements ont eu lieu, que ce soit le passage historique de la Flamme Olympique ou des manifestations sportives organisées en partenariat avec des associations locales.

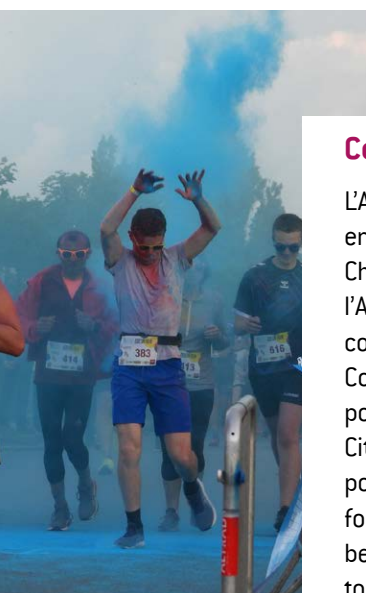


L'Agglo est fière de sa marraine Sarah-Léonie Cysique

En juillet dernier, nous étions en nombre pour soutenir notre marraine Sarah-Léonie Cysique, originaire de Gandelu, et suivre ses combats successifs qui l'ont amenée sur la 3^e place du podium dans la catégorie des -57 kg. Puis nous avons retenu notre souffle jusqu'à ce qu'elle optienne la Médaille d'or dans la catégorie équipe mixte ! Emotion et fierté au sein de notre Agglo qui soutient plus que jamais ses sportifs... Encore BRAVO à notre marraine !



Notre territoire dispose d'un formidable centre de préparation, le dojo Hajimé à Fère-en-Tardenois. Se challenger, se remettre au sport, prendre plaisir tout simplement à pratiquer une activité et profiter de notre cadre de vie, c'est l'enjeu de cette fête du sport ! »



Color Run : du sport et de la joie

L'Agglomération a proposé une Color Run en mai 2024, au Complexe Citélium à Château-Thierry, en partenariat avec l'Athletic Club de Château-Thierry. Des courses jeunes, le 5 km des Fables, la Color Run, des jeux et des animations pour les enfants chez Planet'Récré et Citélium, ainsi qu'une soirée dansante pour clôturer la journée. Un événement à la fois sportif et festif qui a rassemblé une belle communauté de 677 coureurs de tout âge.



La 1^{ère} édition du Raid Pays des Fables

En juin 2024, s'est tenu le Raid du Pays des Fables organisé par le Triathlon Club de l'Omois et l'Agglomération, avec le soutien de la commune de Brasles. Cette édition a accueilli 52 équipes à l'espace Eyssartier. Les participants n'ont pas démerité devant les 8 épreuves qui les attendaient. Un grand bravo à tous les participants qui se sont vu récompensés après l'effort, avec un repas offert par le comité des fêtes de Brasles.



INTERVIEW

Cédric Nankin, joueur emblématique de l'équipe nationale de rugby-fauteuil

Cédric Nankin, habitant d'Étampes-sur-Marne et parrain de l'Agglo, a fait battre notre cœur lors des Jeux Paralympiques de Paris 2024. Revenons ensemble sur cette expérience unique !

Quel a été le plus grand défi de votre préparation pour les Jeux Paralympiques ?

La période avant les Jeux a été particulièrement difficile car une blessure peut compromettre des mois de préparation. J'ai dû faire preuve de patience et d'abnégation pour suivre les soins nécessaires, tout en gardant la motivation intacte. Il a fallu adapter mon entraînement, travailler différemment pour ne pas aggraver la situation, tout en continuant à progresser. Mentalement, c'était un vrai challenge car l'incertitude était là : allais-je être prêt à temps ? Heureusement, j'ai été bien entouré par mon staff médical et mon équipe, qui m'ont aidé à revenir au meilleur niveau juste à temps pour le début des Jeux Paralympiques.

Que ressentez-vous en repensant à votre performance lors des Jeux ?

Toute la pression accumulée pendant des mois d'entraînement, tous les sacrifices, les doutes et les moments difficiles ont soudainement laissé place à une euphorie indescriptible. L'ambiance dans la salle était folle, le public vibrait avec nous, et entendre les encouragements, voir les visages heureux autour de moi, c'était magique. Mais ce qui a rendu ce moment encore plus fort, c'était la présence de ma famille et de mes amis. Savoir qu'ils étaient

là, qu'ils avaient vécu cette compétition avec moi, c'était un sentiment unique. Ce sont des instants qui restent gravés à jamais, car ils symbolisent non seulement une performance sportive, mais aussi un accomplissement personnel partagé avec ceux qui m'ont soutenu depuis le début.

Quel message souhaitez-vous transmettre aux jeunes qui rêvent de participer aux Jeux Olympiques ?

Le sport de haut niveau est une aventure incroyable, mais il ne faut jamais perdre de vue le plaisir. C'est ce plaisir qui nous pousse à nous entraîner chaque jour, à repousser nos limites et à surmonter les obstacles. Si l'on ne prend pas de plaisir dans ce que l'on fait, la motivation s'érode et il devient difficile de persévérer. Ensuite, bien sûr, la rigueur et le travail sont essentiels. Rien ne vient sans effort. Il faut être prêt à faire des sacrifices, à se lever tôt, à s'entraîner encore et encore, même dans les moments difficiles. Mais avec de la détermination et un objectif clair en tête, tout devient possible. Le chemin vers les Jeux est long et exigeant, mais il en vaut la peine, car l'expérience de représenter son pays sur la plus grande scène sportive mondiale est tout simplement exceptionnelle.

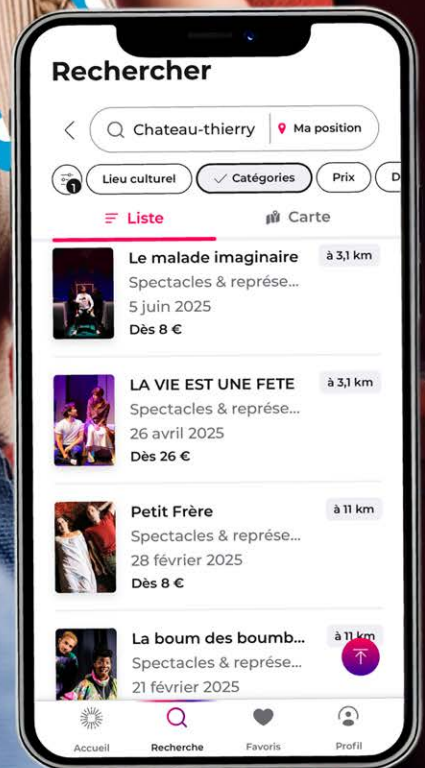




TU AS 18 ANS ?

TÉLÉCHARGE L'APPLICATION
pass
Culture

ET DÉCOUVRE LES OFFRES
PRÈS DE CHEZ TOI !





BUDGET 2025

LA NÉCESSITÉ D'UN RÉÉQUILIBRAGE



Notre objectif pour ce budget 2025 : remettre les finances à l'équilibre pour pérenniser des services publics essentiels et se mettre enfin à investir pour l'avenir. »

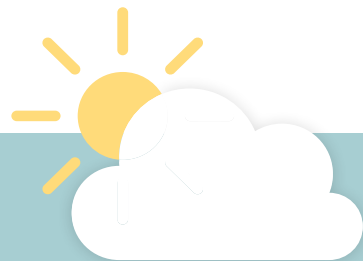
SÉBASTIEN EUGÈNE
Président

Un budget de fonctionnement à redresser, un budget d'investissement à consolider

Le budget 2025, premier budget du nouvel exécutif et dernier exercice complet du mandat, s'inscrit dans un **contexte d'incertitudes budgétaires et économiques** tant au niveau national qu'au niveau local. Cette situation impose donc une **gestion rigoureuse** des deniers de l'intercommunalité.

Face à ces contraintes, l'exécutif communautaire a défini trois priorités : **réaliser des économies, ajuster les tarifications** des services proposés par l'Agglomération et **limiter le recours à la fiscalité**. Grâce à une maîtrise des dépenses et un ensemble d'actions de rationalisation de l'action publique, l'épargne nette va redevenir positive après plusieurs années de déficit. Nous allons retrouver une capacité d'investissements capable de **construire un territoire** qui **valorise** ses multiples atouts, qui se **projette** dans l'avenir, qui **protège** de la dureté du moment.

BUDGET 2025



LE CONSTAT

Un budget conçu dans un contexte d'incertitude généralisée

L'année 2025 correspond au premier budget de la nouvelle équipe exécutive suite au renouvellement de l'exécutif en mai 2024.

La conception du budget 2025 s'est faite dans **un contexte économique et budgétaire très incertain** pour les collectivités territoriales. Au stade de la finalisation du budget 2025, le budget de l'État n'était pas encore voté laissant planer une incertitude sur son impact futur pour l'Agglomération, notamment en termes de ressources.

Des finances sous tension : un audit accablant

Dès leur arrivée en mai 2024, les nouveaux élus de l'Agglo ont fait face à une réalité préoccupante : **l'état des finances était bien plus alarmant qu'annoncé par l'ancien président**. Immédiatement, l'exécutif a mandaté un organisme indépendant afin d'établir une photographie précise des finances de l'Agglomération à travers un audit.

Celui-ci, mené de manière indépendante, a confirmé **un déficit structurel inquiétant avec des dépenses de fonctionnement largement supérieures aux recettes**. L'Agglomération a entamé son fond de roulement (= réserves) pour **combler des dépenses de fonctionnement trop élevées** sans chercher à corriger la trajectoire. Parallèlement, l'intercommunalité a peu investi comme le démontrent les **faibles taux de réalisations en investissement** ce qui laisse quelques marges de manœuvres.

Seulement 38% des dépenses d'investissement réalisées en moyenne entre 2020 et 2024

600 000 € de déficits en 2023
et **1,6 millions en 2024** [prévisionnel]



LES MESURES

Redéfinir
une trajectoire
financière solide

1

VOTER
LE BUDGET
PLUS TÔT

Voter le budget plus tôt c'est permettre un temps d'exécution plus long, c'est-à-dire atteindre des taux de réalisations plus élevés. Alors que l'ancien exécutif proposait un vote du budget au printemps, la nouvelle équipe a souhaité adopter le budget dès le 3 février 2025.

2

ACTIVER 3 LEVIERS
POUR UNE MEILLEURE
SANTÉ FINANCIÈRE

Pour proposer un budget équilibré et sincère, le bureau communautaire a décidé de mettre en place une stratégie basée sur un triptyque :

- **Réaliser des économies**, la priorité des priorités
- **Augmenter certains tarifs** non remis à jour depuis de nombreuses années
- **Augmenter la fiscalité** en tout dernier recours, lorsqu'il n'est pas possible de faire autrement.

3

FAIRE DES CHOIX EN CONCERTATION
AVEC LES 87 COMMUNES

Grâce à un travail commun entre agents et élus, validé lors de 3 conférences des maires élargies, le nouvel exécutif a pu proposer plus de 600 000 € d'économies avec des choix forts pour supprimer ou réduire les déficits et assurer la pérennité de services indispensables à la population.

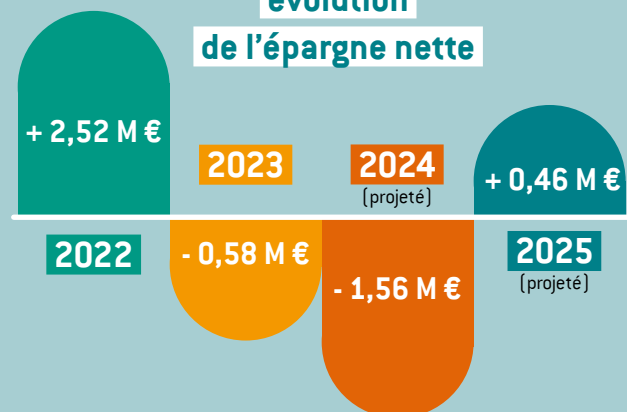
- - 40 % pour le budget communication
- - 35 % pour l'événementiel
- - 75 % pour la cérémonie des vœux
- Gel et suppressions de postes
- Revue de certains tarifs de services.

Résultat

640 000 €
d'économies

évolution

de l'épargne nette



1,4

point d'augmentation
de la fiscalité

Malheureusement, l'entièreté des efforts consentis n'a pas permis d'échapper à une augmentation de fiscalité, tant les errements passés ont grevé les finances de l'Agglomération.

→ En responsabilité, les élus n'ont eu d'autre choix que d'adopter une augmentation limitée de la fiscalité.

Concrètement, l'impact sur la Taxe foncière sur les propriétés bâties la plus faible possible pour le contribuable se traduit par une augmentation de 2,5 à 3,5 % selon la commune.

LES ACTIONS CONCRÈTES

Les feuilles de route donnent le cap jusqu'en 2026 !



La préparation budgétaire et les décisions prises en conférences des maires ont permis au nouvel exécutif de dresser des feuilles de route. Elles définissent les priorités pour le développement du territoire et servent de plan d'action des services à court, moyen et long termes, en fixant des objectifs clairs et mesurables.

Consulter les
feuilles de route



Relation aux communes et aux habitants

Réconcilier les communes et leurs habitants avec l'Agglomération

- Fluidifier les flux comptables avec les communes pour **réduire les délais de remboursement**
- **Identifier et suivre les points bloquants entre chaque commune et l'Agglo**
- **Créer un dispositif de solidarité en cas d'intempéries**
- **Les fonds de concours permettant de financer des projets à l'échelle communale et intercommunale. Un budget de 600 564 € y est consacré.** Les critères de sélection ayant été assouplis, un plus grand nombre de projets communaux ont été retenus (22 projets en 2024 contre 7 seulement en 2023).

Santé, grand âge et autonomie

Créer un environnement favorable à ce que chaque génération trouve sa place et son épanouissement

- **Créer un nouvel EHPAD à Crézancy**
 - **Harmoniser les loyers des maisons de santé**
- **Créer une maison de santé pluriprofessionnelle à Neuilly-S'-Front**
 - **Améliorer les maisons de santé déjà existantes**





Services à la population

Faire de notre territoire un lieu où chaque habitant peut grandir, apprendre et s'épanouir dans un cadre sécurisé et bienveillant

- Construire une nouvelle crèche de 60 berceaux
- Promouvoir le dispositif des chantiers jeunes
- Étendre le dispositif labellisé Colo apprenantes
- Saisir une opportunité de financement de la CAF, qui permet aux familles de ne déboursier que 10 % du coût du séjour au maximum
- Concevoir un nouvel équipement de tennis à Fère-en-Tardenois et la rénovation de la halle des sports
- Réaliser un diagnostic local de sécurité

Développement économique

Accompagner les acteurs de l'économie locale pour créer des emplois

- Créer un festival agricole, viticole et alimentaire à l'Aiguillage
- Planifier la transformation de la zone de l'Europe à Château-Thierry
- Développer des projets d'aménagement dans les zones de l'Omois et des Acacias destinés à accueillir de nouvelles entreprises et soutenir la transition écologique
- Poursuivre les efforts pour justifier la création d'un diffuseur autoroutier desservant le Tardenois, notamment à travers une étude socio-économique
- Commercialiser des terrains économiques à Fère-en-Tardenois et Condé-en-Brie
- Créer un grand événement économique annuel pour favoriser les réseaux d'entreprises
- Accompagner la Prod'Factory dans son projet Bac Pro
- Mettre en place un fonds de compensation agricole
- Lancer un appel à manifestation d'intérêt pour le futur de l'Hôtel-Dieu





→ Aménagement du territoire

Améliorer le cadre de vie des habitants, renforcer l'attractivité et répondre aux enjeux environnementaux

- **Agrandir l'aire de covoiturage à proximité de l'autoroute A4** en partenariat avec la SANEF
- **Solliciter un accroissement de la fréquence des bus** de la ligne Château-Thierry/Soissons
- **Concevoir le futur aménagement du quartier Gare**
- **Améliorer l'accompagnement à la rénovation énergétique** en contractuant un pacte France Rénov' avec l'État
- **Concevoir le futur plan local d'urbanisme intercommunal**



→ Transition écologique

Réduire l'impact environnemental du territoire

- **Rendre les zones d'activités plus conformes aux objectifs environnementaux**
- **Moderniser les installations thermiques des bâtiments**
- **Concevoir un plan de rénovation énergétique sur l'ensemble des bâtiments**
- **Rendre le tri sélectif obligatoire dans tous les événements co-financés par l'Agglo**

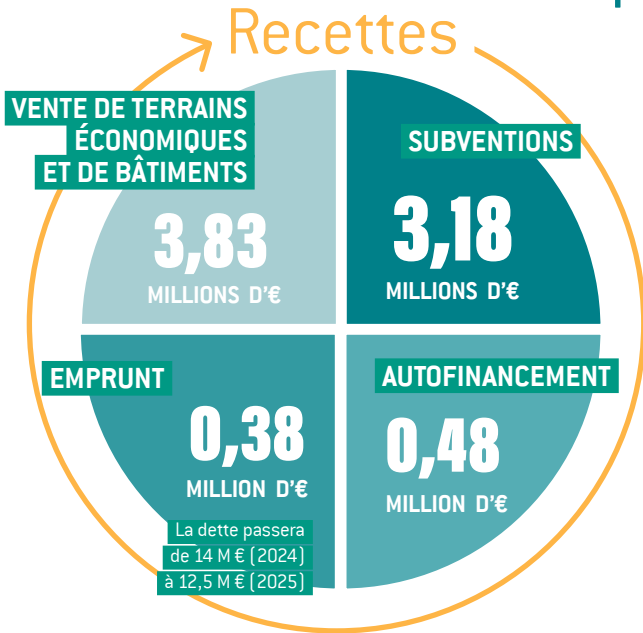
Ressources

Rendre notre administration plus efficiente et plus ouverte

- **Réduire les frais de gestion des bâtiments inoccupés ou sous-occupés**
- **Mettre en œuvre les actions de bien-être au travail et de prévention des risques psycho-sociaux auprès des agents intercommunaux**
- **Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes au sein de l'administration intercommunale** (CAP jeunes, services civiques, Travaux d'Intérêt Général)

Un plan d'investissement plus structuré

Un nouveau Plan pluriannuel d'Investissement (PPI) est établi à partir de cette année 2025. Il retrace les projets d'investissement et prévoit sur plusieurs années les crédits nécessaires à leur réalisation. Il est évolutif et remis à jour chaque année. Les inscriptions au budget 2025 correspondent donc aux crédits de paiement nécessaires au paiement effectif des projets en cours (sur un montant total de 6,34 millions d'euros).



Aménager et dynamiser le territoire pour un développement économique durable

AMÉNAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS

1,34 M €

- Z.A. de l'Omois à Étrepilly : **1 320 000 €**
- Z.A des Acacias à Neuilly-St-Front : **25 000 €**

AIRE DE COVOITURAGE À BÉZU-SAINT-GERMAIN

140 000 €

Agrandissement de l'aire de stationnement à côté de l'A4 pour favoriser les mobilités alternatives

Promouvoir la santé et l'Autonomie

CABINET DENTAIRE DE CONDÉ-EN-BRIE

13 000 € pour l'aménagement d'un bloc opératoire au pôle de santé

MAISON DE SANTÉ À NEUILLY-SAINT-FRONT

Possible acquisition de locaux pour la création d'une maison de santé **100 000 €**

ÉTUDE POUR UN NOUVEL

EHPAD via l'EPMS, pour renforcer l'offre d'accueil et de soins aux personnes âgées

MAISON DE SANTÉ DE FÈRE-EN-TARDENOIS

330 000 €

pour la réhabilitation des locaux après les inondations

Investir dans la jeunesse : un engagement pour l'avenir

HALLE DES SPORTS DE FÈRE-EN-TARDENOIS

40 000 € Pour étudier l'amélioration des infrastructures sportives

CONSTRUCTION D'UNE CRÈCHE À CHÂTEAU-THIERRY

1,1 million d'euros pour répondre aux besoins croissants des familles avec 60 berceaux supplémentaires

RÉOUVERTURE DE L'ESPACE LOUVROY

723 000 € pour un projet phare en faveur du dynamisme culturel



Prévention des inondations : vers une clarification des compétences



En 2025, nous allons réaliser un travail de fond pour harmoniser les compétences et clarifier les financements, afin d'assurer une protection plus efficace et équitable pour l'ensemble des habitants de l'Agglomération.»

GÉRARD BRICOTEAU, conseiller délégué à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

Alors que la prévention des inondations est de compétence intercommunale depuis 2019, l'Agglomération ne s'est pas dotée d'une stratégie globale et continue simplement à financer les syndicats de rivière à la place des communes.

Les récentes inondations sur notre territoire ont mis en évidence plusieurs problématiques. Parmi celles-ci, l'**absence de couverture de certaines communes** de l'Agglomération par un syndicat de rivières, notamment **Rozoy-Belleville, Viffort**, le plateau de **Nesles-la-Montagne** et la vallée de **Nogentel**.

Pour remédier à cette situation, une première réunion s'est tenue en décembre dernier **avec les trois syndicats de rivières concernés** : le syndicat du bassin versant de l'Ourcq amont et du Clignon, le syndicat mixte Marne et Surmelin, ainsi que le syndicat mixte du Petit Morin amont.

Une autre problématique concerne certaines communes ou parties de communes adhérentes au SIABAVES qui ne bénéficient pas d'une couverture en matière de prévention des inondations. C'est le cas de **Mareuil-en-Dôle, Loupeigne, Dravegny, Coulonges-Cohan et Vézilly**. Afin d'y remédier, des discussions sont engagées avec un opérateur.

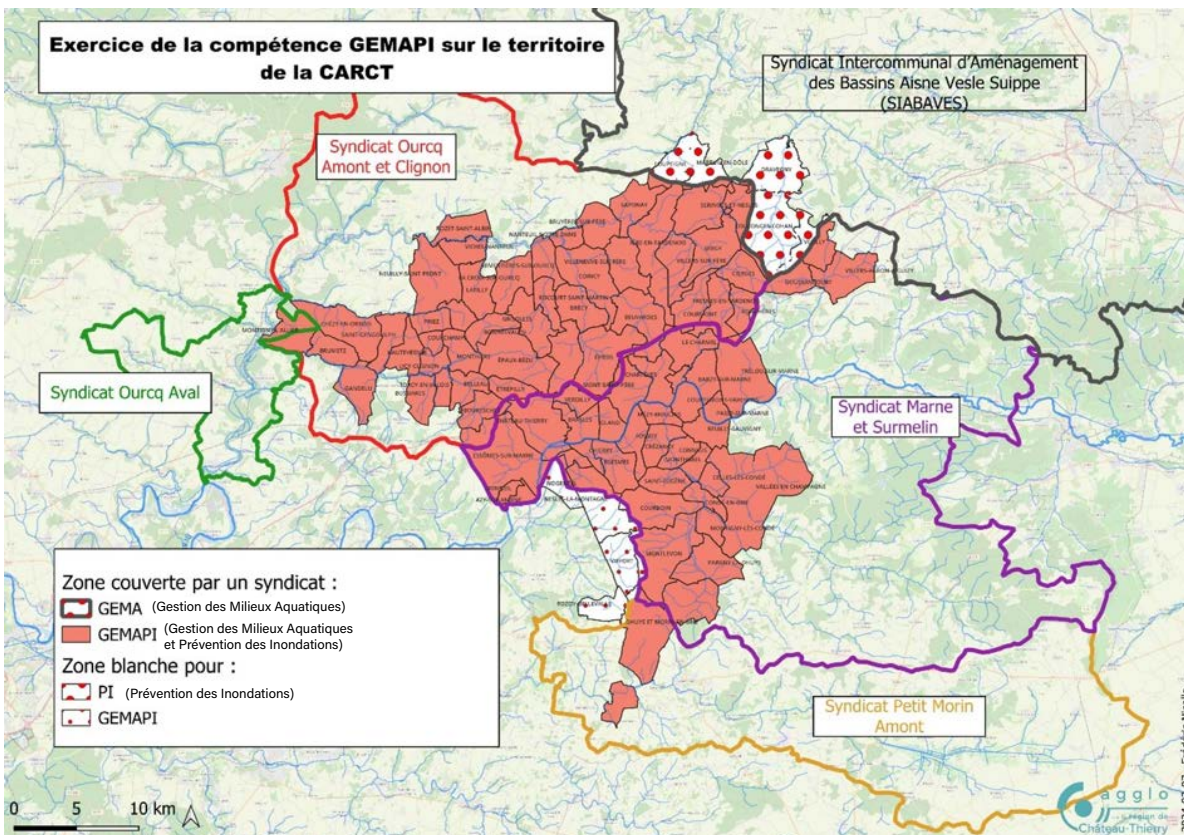
Parallèlement, les besoins au financement sont recensés afin de déterminer au plus juste le montant de la taxe GEMAPI exclusivement dédiée à la prévention des inondations qui sera mise en place en 2026.

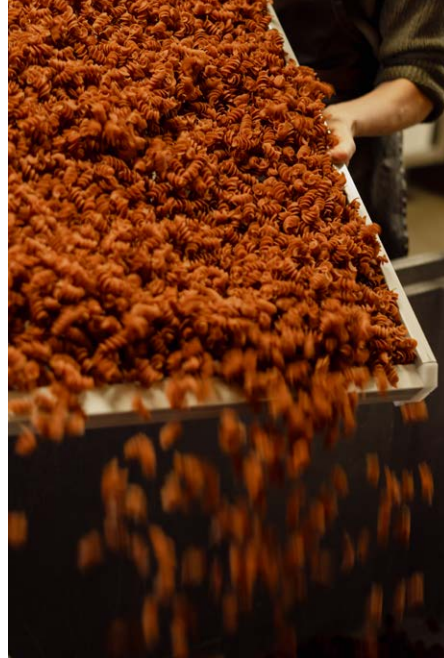
Dans un souci d'harmonisation et d'équité, l'Agglomération souhaite, dès 2025 et avec l'appui d'un assistant juridique, clarifier les contours de compétence et les modalités de financement.



Aménager le territoire pour prévenir les inondations

Afin d'atténuer le risque d'inondations, la Direction du Cycle de l'Eau, en collaboration avec les communes, réaliseront plusieurs projets en 2025. L'Agglomération continuera de financer les travaux des syndicats de rivière. Elle va également élaborer, avec l'Établissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs, un Programme d'Études Préalables (PEP) au sein d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), visant à coordonner les futures actions de prévention des inondations. Au printemps, les communes seront invitées à compléter les cartes qui répertorient les désordres hydrauliques. Ce schéma de gestion permettra de recenser les actions menées ou envisagées à l'échelle du territoire. Il servira également à planifier les travaux de gestion des eaux pluviales urbaines pour la période 2026-2035.





LES ARTISANS, TRÉSOR VIVANT DE NOTRE TERRITOIRE

Dans notre agglomération, artisans et agriculteurs jouent un rôle essentiel, trop souvent méconnu, mais fondamental pour l'économie locale et la richesse de notre patrimoine.

Leur engagement, leur passion et leur travail créent des liens solides au sein de notre territoire, tout en préservant un modèle de proximité et de durabilité qui nourrit l'identité même du Sud de l'Aisne.

NOUVEAU

L'Agglomération crée une carte interactive des producteurs locaux !

Une nouvelle ressource est désormais disponible pour soutenir l'agriculture locale et consommer des produits frais et de qualité.

Dans le cadre du projet alimentaire territorial, l'Agglomération et la Communauté de communes du canton de Charly-sur-Marne vous présentent la carte interactive des producteurs locaux du Sud de l'Aisne ! Avec plus de 60 producteurs participants, cette carte vous permet de localiser facilement les producteurs près de chez vous : fruits, légumes, viandes, produits laitiers, miel, poissons, et bien plus encore. Vous y trouverez également des informations détaillées sur leurs produits et horaires d'ouverture.

Pourquoi soutenir les producteurs locaux ?

- Réduire l'impact carbone lié au transport des aliments.
- Maintenir la diversité agricole et préserver les savoir-faire traditionnels.
- Soutenir l'économie locale et créer des emplois.



**Consulter
la carte
sur carct.fr**

*Localiser rapidement les
producteurs par catégories de
produits proches de chez vous*



*Vous êtes producteur et souhaitez
figurer sur la carte ?
Contactez-nous.*

Festival de l'agriculture, de la viticulture et de l'alimentation : à la découverte des saveurs et savoir-faire locaux

La richesse de notre terroir et le talent de nos artisans méritent une véritable mise en lumière. C'est dans cette dynamique que naît **la première édition du Festival de l'agriculture, de la viticulture et de l'alimentation**, qui aura lieu **les 22, 23 et 24 mai 2025**. Un événement inédit, organisé en partenariat avec la C4, la Chambre de l'agriculture, les jeunes agriculteurs et l'USAA, dédié à la valorisation des producteurs locaux et du savoir-faire artisanal de notre territoire.

EN BREF

Quoi ?

Un festival dédié à l'agriculture et aux productions locales

Quand ?

Les 22, 23 et 24 mai 2025

Où ?

À l'Aiguillage, Étampes-sur-Marne

Au programme :

- Un marché des producteurs et artisans
- Une exposition d'engins agricoles
- Des rencontres avec les agriculteurs et les viticulteurs
- Une soirée festive le samedi 24 mai pour clôturer cet événement familial

Un festival au cœur du terroir

Pensé comme **un véritable lieu de rencontre** et d'échange, le Festival de l'Agriculture et de l'Alimentation ambitionne de **célébrer les acteurs qui façonnent notre patrimoine agricole et gastronomique**. Agriculteurs, artisans, transformateurs et

passionnés de culture locale se donnent rendez-vous pour partager leur savoir-faire avec le grand public.

Pour cette première édition, **les huiles végétales seront mises à l'honneur**. De l'huile de colza en passant par le tournesol ou encore la noix, le festival sera l'occasion de découvrir toute la diversité et les bienfaits de ces précieuses matières premières issues de notre territoire.

Un engagement pour une agriculture durable et locale

Au-delà de la mise en avant des produits du terroir, ce festival souhaite **sensibiliser le public aux enjeux d'une consommation responsable et d'une agriculture durable et locale**. En favorisant les circuits courts et en mettant en avant des pratiques respectueuses de l'environnement, cet événement s'inscrit dans une démarche éthique et engagée pour le développement de nos territoires ruraux.

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Que vous soyez amateur de produits locaux, passionné d'agriculture ou simple curieux, cette première édition Festival de l'agriculture, de la viticulture et de l'alimentation promet une **immersion authentique au cœur du monde agricole et artisanal** de notre agglomération. Venez à la rencontre de ceux qui façonnent notre patrimoine et repartez avec des produits d'exception et de nouvelles connaissances sur un secteur riche et en pleine évolution.

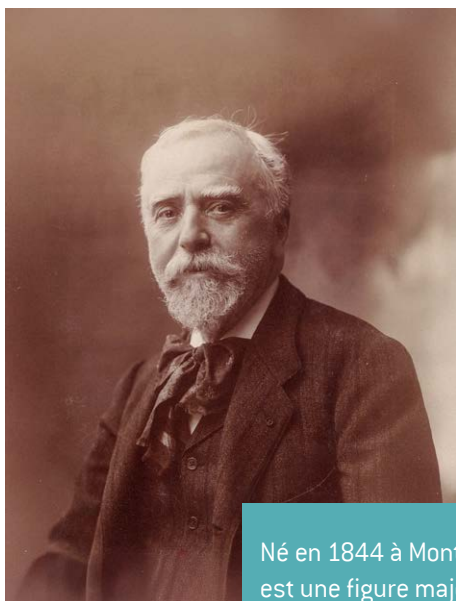
À NOTER ÉGALEMENT !

Un week-end à la ferme : et si vous alliez à la rencontre des producteurs directement chez eux ?

Les agriculteurs, maraîchers, brasseurs et éleveurs du territoire jouent les prolongations ! Ils vous attendent à domicile les 7 & 8 juin 2025 où ils seront ravis de vous faire visiter leurs exploitations ainsi que de partager leurs savoir-faires au cœur de leur atelier !

ZOOM SUR...

Léon Lhermitte, peintre de la ruralité



Né en 1844 à Mont-Saint-Père, Léon Lhermitte est une figure majeure du naturalisme.

Cet artiste a marqué son époque par sa capacité à capturer la vie quotidienne des paysans avec un réalisme émouvant. Ses œuvres, souvent baignées d'une lumière douce et naturelle, témoignent d'un profond respect pour le monde rural.

L'aura de Lhermitte conjugue ancrage local et renommée internationale, son œuvre étant exposée aussi bien en France, qu'en Angleterre, en Espagne ou encore aux Etats-Unis.

Aujourd'hui, son héritage demeure une source d'inspiration pour comprendre et valoriser l'identité et les traditions du Sud de l'Aisne.

Mont-Saint-Père, le berceau d'une vocation

Léon Augustin Lhermitte voit le jour le 31 juillet 1844 à Mont-Saint-Père, un village niché dans les paysages vallonnés du Sud de l'Aisne. Son enfance est marquée par la proximité de la nature et par l'observation des activités paysannes, qui deviendront ses principales sources d'inspiration. Enfant malade, souvent alité, le jeune Léon développe très tôt une passion pour le dessin, encouragé par ses proches et ses instituteurs. Grâce à une bourse du ministère des Beaux-Arts, il entre en 1863 à l'Ecole impériale de dessin à Paris, où il suit les cours de dessin par la mémoire de Horace Lecoq de Boisbaudran, mais également ceux de Jean-Hilaire Belloc et Rupricht Robert. Pour autant, Lhermitte n'oublie pas ses racines sud-axonaises qui resteront toujours au cœur de son œuvre. Il loge chaque été à la ferme du Ru Chailly, objet d'une inspiration constante.

Les paysages du Sud de l'Aisne occupent une place centrale dans l'œuvre de Léon Lhermitte. Mont-Saint-Père, Château-Thierry, Chartèves, Mézy, la vallée de la Marne et les vignobles alentour deviennent ainsi le théâtre de scènes pleines de vie et d'émotion. Ces œuvres témoignent d'un attachement profond à son territoire d'origine, mais elles transcendent le local pour atteindre une portée universelle. En immortalisant le Sud de l'Aisne, Lhermitte a aussi contribué à préserver une mémoire visuelle précieuse pour les générations futures.

À NOTER

Découvrez une exposition dédiée à l'enfant du pays, le premier week-end de juillet à Mont-Saint-Père.



une ruralité en Mouvement



Sébastien Eugène,
président de la Communauté d'agglomération,
les élus et les agents,
vous adressent leurs meilleurs vœux pour

2025

Et vous invitent à la cérémonie de vœux
le lundi 27 janvier à 18h30
à l'Espace Raymond Commun de Brasles



LÉON LHERMITTE
CENTENAIRE
1925-2025

Léon Augustin Lhermitte - Vendanges à Mont-Saint-Père - huile sur toile (110,6 x 148 cm) - 1876

▲ La Paye des moissonneurs

Huile sur toile (215 x 272 cm) - 1882,
Musée d'Orsay.

◀ C'est avec son célèbre tableau Vendanges à Mont-Saint-Père que l'Agglomération a choisi d'illustrer sa carte de vœux 2025, diffusée exclusivement en format numérique par souci d'économie.

ABRI VÉLO SÉCURISÉ



PRISES DE RECHARGE
VÉLOS ÉLECTRIQUES



STATION DE GONFLAGE

Les abris à vélo sont fonctionnels !

Situés à proximité de l'Aiguillage et de la Gare SNCF, ces espaces sécurisés et pratiques rendront vos déplacements doux plus aisés. Ils sont accessibles uniquement avec un badge nominatif, sur abonnement auprès de Fablio, le réseau de transports de la Communauté d'agglomération ou sur l'application mobile LA RUCHE À VÉLO...

Deux tarifs d'abonnement disponibles : 1 mois, 5 € par vélo et 12 mois, 35 € par vélo

Un abonnement correspond à un seul abri. Le coût du badge d'accès est de 5 € (uniquement à la première commande ou en cas de perte du badge).

Soirée de l'Égalité des droits

L'Agglomération vous invite à partager une soirée festive pour l'Égalité des droits. Au programme : des échanges avec des associations engagées, un stand up de l'humoriste Clément Pouilhe et un concert des Percujam. Percujam est un groupe de musique unique, composé de jeunes adultes autistes et de leurs éducateurs. Créé en 1999, il a été mis en lumière dans Les Rencontres du Papotin, programme diffusé sur France 2, où des journalistes atypiques reçoivent une personnalité. Ce collectif offre un univers à explorer, mêlant humanisme et humour, illustré par leur devise : « Artistes, autistes, une lettre d'écart. Artistes autistes, une note d'espoir. »

Samedi 22 mars, dès 19h30 à l'Espace Raymond Commun de Brasles
Sur réservation, plus d'informations à venir sur www.carct.fr.



NOUVEAU

Mensualisation de l'abonnement déchets service



Depuis le 1^{er} janvier 2025, vous avez la possibilité de régler vos factures d'abonnement déchets service par prélèvement mensuel. Un échéancier vous a été envoyé en début d'année ou vous sera fourni lors de votre demande via votre Portail Usager, et vous serez ensuite prélevé tous les 10 du mois, de mars à décembre. En cas de rejet de prélèvement, la mensualisation sera désactivée. Pensez à signaler tout changement de RIB au service déchets. Pour rappel, un courrier explicatif accompagné de votre dernière facture vous a été envoyé. N'hésitez pas à le consulter pour plus de détails.

Si vous n'avez pas encore choisi le prélèvement automatique, rendez-vous sur carct.fr

Une autorisation de prélèvement téléchargeable est également disponible sur le site et peut être envoyée par mail ou courrier au service déchets.

Informations complémentaires : service-dechets@carct.fr

FÉVRIER

21

LA BOUM DES BOUMBOXERS



Venez découvrir la merveilleuse équipe des Boumboxeurs qui assure un show complet. Un seul mot d'ordre : « Lâcher prise ! ».

18h, salle Daniel Berger à Jaulgonne.

Réσα et infos : www.carct.fr, billetterie@carct.fr ou par téléphone au 06 71 89 13 49.

28

LE PETIT FRÈRE



Rendez-vous au foyer Rural de Condé-en-Brie, à 21h, pour y découvrir la grande histoire d'Aznavour, par la compagnie La Ronde de Nuit.

Réσα et infos : www.carct.fr, billetterie@carct.fr ou par téléphone au 06 71 89 13 49.

OCTOBRE

du 1^{er} mars au 5 avril FESTIVAL KIDANSE

Découvrez la programmation de l'édition 2025 sur echangeur.org

16

WORDS



Un concert a cappella, composé de 5 chanteurs que l'amour du chant choral a réunis dans différentes formations.

17h, salle des fêtes de Fère-en-Tardenois.

Réσα et infos : www.carct.fr, billetterie@carct.fr ou par téléphone au 06 71 89 13 49.

AVRIL

16

ATELIER ZÉRO DÉCHET

Produits ménagers, produits bébé ou encore teinture végétale... Ces recettes n'auront plus aucun secret pour vous.

Hôtel-Dieu - Réσα et infos : www.carct.fr

MAI

2

RÉOUVERTURE DE LA MAISON CAMILLE ET PAUL CLAUDEL

Venez découvrir la naissance de leur sensibilité artistique et littéraire au cœur de leur terre natale du Tardenois.

8

RÉOUVERTURE DU MUSÉE DE LA MÉMOIRE DE BELLEAU

À cette occasion, découvrez sa nouvelle exposition temporaire : Les travailleurs chinois durant la Grande Guerre.

23

CONCERT DE JOE BEL



Venez découvrir cette artiste à 21h, à l'Espace Raymond Commun à Brasles ! On dit que la voix est un miroir de l'âme. Aussi y a-t-il de la mélancolie et du soleil, de l'assurance et de la douceur dans celle de Joe Bel.

Réσα et infos : www.carct.fr, billetterie@carct.fr ou par téléphone au 06 71 89 13 49.

JUIN

5

LE MALADE IMAGINAIRE



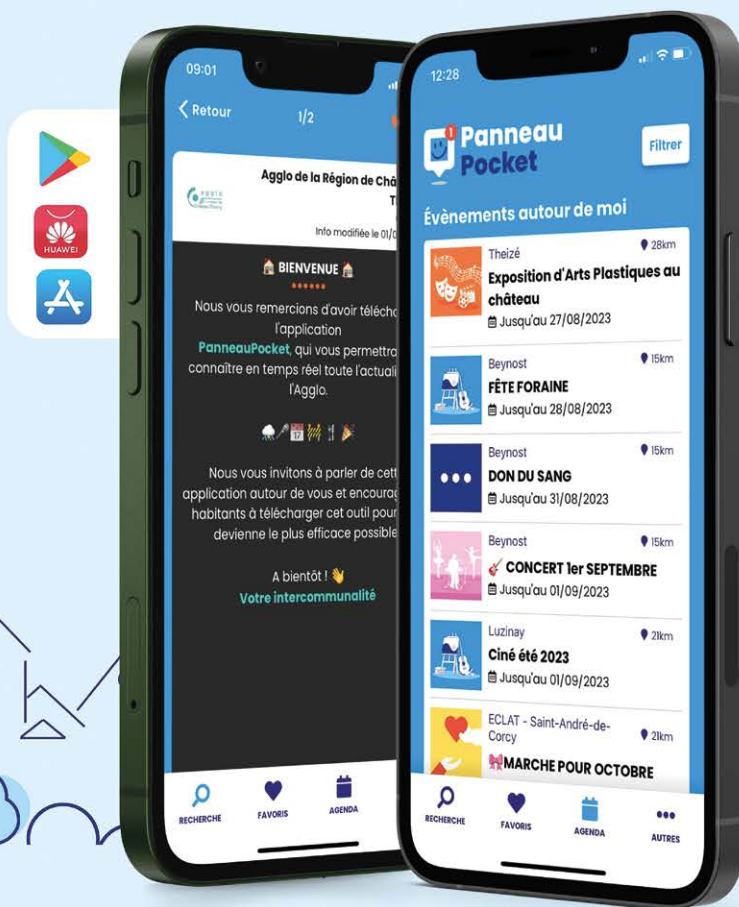
Venez découvrir une version moderne du Malade imaginaire, une version théâtrale majuscule, portée par une direction d'acteurs hors normes, au Palais des Rencontres à Château-Thierry, à 21h. Un conte urbain à la fois impétueux et subversif.

Réσα et infos : www.carct.fr, billetterie@carct.fr ou par téléphone au 06 71 89 13 49.



Les actualités de l'Agglo sont sur

PanneauPocket



Scannez pour télécharger l'appli !



GRATUIT

ANONYME

SANS PUBLICITÉ



Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com